

**Mesures d'urgence  
face à la crise économique  
post-sanitaire**

**RELANCER  
L'ÉCONOMIE  
... DANS  
LA BONNE  
DIRECTION**



# INTRODUCTION

**L**es émissions mondiales de CO2 baisseront cette année de 8 % du fait de la crise pandémique mondiale et de ses conséquences économiques. C'est aussi le rythme qu'il faudrait atteindre pour respecter les Accords de Paris. Nous expérimentons donc grandeur nature l'étendue de la transformation que nous avons à opérer pour espérer limiter le réchauffement global à 1,5 °C en moyenne. Avec le COVID-19 et l'arrêt de nombreuses activités, nous devons faire face à une crise économique et sociale sans précédent qui touche une fois encore les plus fragiles et les plus jeunes d'entre nous<sup>1</sup>, a provoqué une augmentation de plus d'un million du nombre de demandeurs d'emploi<sup>2</sup> et aggravé la précarité qui touchait déjà 10 % de notre société.

Beaucoup d'entre nous aspirent légitimement à reprendre leur vie d'avant. Mais il serait inconséquent de le faire sans tirer les leçons de cette crise. N'oublions pas la responsabilité de ce monde d'avant dans notre vulnérabilité face à cette crise pandémique : manque de stocks de précaution pour les masques, dépendance aux circuits internationaux pour les tests et les médicaments, manque de lits en réanimation ; tout cela est la conséquence des choix politiques et économiques des vingt dernières années. Nous devons reconstruire l'économie et dresser les lignes d'un nouveau contrat social. Il serait irresponsable de le faire sur les principes obsolètes du monde d'avant : l'accumulation effrénée pour les plus riches, la consommation excessive d'énergie, les atteintes à la biodiversité. Nous ne voulons plus d'un monde dominé par l'argent aveugle qui cautionne cette prédation généralisée.

<sup>1</sup> +29,4 % sur les demandeurs d'emplois cat A moins de 25 ans en avril 2020

<sup>2</sup> +1 065 200 sur les demandeurs d'emplois catégorie A sur trois mois entre fin janvier et fin avril. Trois quarts de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en avril 2020 est liée à des demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C).

# INTRODUCTION

**Nous voulons tracer un autre chemin, orienter notre société et notre économie dans une autre direction ; la majorité de nos concitoyens a pris conscience que cette réorientation est nécessaire, qu'il nous faut sortir de l'impasse, pour nous et les générations futures.**

**EÉLV propose donc un plan pour une reprise économique dans la bonne direction, celle d'une société plus juste, écologique, et émancipatrice.**

**Depuis plusieurs années, notre industrie s'est affaiblie. Les groupes internationaux ont accéléré le vaste mouvement de délocalisation de l'emploi dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché et le respect de contraintes environnementales moins avancé. Au nom du profit à court terme pour quelques capitaux concentrés, notre économie est devenue dépendante de pays étrangers : l'épisode des masques et des réactifs de tests en est le signe récent. Notre projet : reprendre la maîtrise sur les fondamentaux de notre système productif, et réorienter nos investissements et notre économie vers une résilience de long terme.**

**Cette crise a aussi la particularité d'avoir mis en lumière certains travers des politiques économiques des dernières années. Par le biais d'une politique monétaire complaisante qui n'a fait que renforcer la rentabilité du système bancaire, sans relancer l'investissement, par des aides publiques coûteuses qui n'ont pas ralenti l'affaiblissement de nos infrastructures, ni redirigé l'investissement vers le durable, nous avons mis sous perfusion notre économie, sans lui redonner de sens et en accroissant son endettement (public comme privé).**

# INTRODUCTION

**Avec cette crise, le gouvernement semble soudain redécouvrir que l'État doit avoir un rôle économique et politique : longtemps assigné par l'idéologie néolibérale à s'effacer derrière la main invisible du marché, il redevient aujourd'hui le dernier rempart contre le chômage de masse et l'effondrement du système financier.**

**L'ampleur du défi révélé par la crise du Covid-19 impose une réponse globale, écologique solidaire et citoyenne. Écologique, parce que la prochaine crise est connue, c'est la crise climatique, et qu'il est de notre responsabilité d'y préparer l'économie. Solidaire et citoyenne, car ce monde de plus en plus inégalitaire n'est pas soutenable. C'est la cohésion sociale de nos villes et de nos campagnes qui est en danger. Cette organisation inégalitaire n'est pas non plus sans effet sur la prédation de la planète : au niveau mondial, 10 % des plus riches sont responsables de 50 % des émissions de CO2.**

**Les dispositifs d'aides exceptionnels mis en place par le gouvernement pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire (indemnisation exceptionnelle du chômage partiel, prêts garantis par l'État, prises de participation en capitaux propres) sont nécessaires à la survie des forces vives de notre pays : entreprises, associations et citoyen-ne-s susceptibles de perdre leur emploi, mais elles doivent comporter une double conditionnalité environnementale et sociale, pour préparer aujourd'hui l'économie de demain.**

**Le Président de la République parle d'une économie "écologique" mais refuse la conditionnalité environnementale des aides de l'État, et annonce dans le même temps des plans de relance quasi inconditionnels de 15 milliards d'euros pour l'aéronautique et de 8 milliards pour l'automobile, sans répondre aux demandes de soutien du secteur ferroviaire ou des transports collectifs ! L'écologie mérite mieux que des discours.**

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

La crise économique qui résulte de la pandémie appelle une réponse forte et rapide pour en limiter les conséquences. Néanmoins, cette réponse ne doit en aucun cas méconnaître la crise environnementale et sociale qui représente une menace aussi sérieuse, pour notre cohésion, pour la démocratie et pour l'habitabilité de la planète. Sauvegarder l'économie consiste avant tout à la placer sur une trajectoire durable pour protéger les emplois, les entreprises et les infrastructures. Elle permettra non seulement la création massive d'emplois, mais aussi une plus grande résilience face aux crises à venir.

---

**A) UNE MESURE  
EFFICACE,  
IMMÉDIATE  
ET CIBLÉE  
SUR LES PLUS  
FRAGILES:  
RELANCER  
LES EMPLOIS  
AIDÉS**

---

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

**L**e gouvernement a divisé par 3 le nombre de contrats aidés en réservant ces contrats aidés au seul secteur non marchand, et en réduisant l'aide financière associée.<sup>3</sup> Seuls 130 000 PEC (Parcours Emplois Compétences) seront financés en 2019, contre 200 000 contrats aidés en 2018 et 310 000 en 2017.<sup>4</sup> Le prétexte du gouvernement pour un tel recul: les emplois aidés ne permettraient pas l'insertion. Pourtant, avant la transformation des contrats aidés en PEC en janvier 2018, 72 % des CUI (Contrats Uniques d'Insertion) du secteur marchand et 49 % du secteur non marchand ont trouvé un emploi en 2017 à l'issue de leur contrat aidé.

Il est temps de relancer les contrats aidés et d'agir maintenant pour l'emploi, sans attendre le retour d'une hypothétique croissance.

## Nos propositions

- Rouvrir les contrats aidés au secteur marchand,
- Remonter le niveau de financement à celui de 2017, 95 % pour le secteur non marchand, 47 % pour le secteur marchand.
- En faire des contrats en continuité avec le droit commun, en visant notamment des horaires à temps plein

## Objectif

- 300 000 contrats aidés en 2020

## Coût

- 2,5 milliards d'euros

---

## B) LANCER LES GRANDS CHANTIERS NATIONAUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

---

<sup>3</sup> 50 % en moyenne alors qu'elle était de 70 % du SMIC en moyenne pour le secteur non marchand en 2017

<sup>4</sup> 459 000 en 2016

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

**L**e potentiel d'emplois nets créés par la transition écologique a été chiffré à hauteur de **900 000 emplois** par l'ADEME d'ici 2050. Notre objectif: accélérer la transition pour activer dès maintenant ce potentiel conséquent. **Nous proposons de lancer trois grands chantiers nationaux de la transition écologique: Le bâtiment<sup>5</sup>, les transports, et l'énergie.**

En combinant trois outils complémentaires: les investissements publics directs, la fiscalité incitative et les évolutions réglementaires.

## **Le chantier de la rénovation thermique des bâtiments publics et privés**

---> **Appliquer un taux unique de TVA à 5,5 % à l'ensemble des travaux de rénovation globale.** Aujourd'hui le taux est fixé à 5,5 % pour les travaux énergétiques et 10 % sur travaux de rénovation non énergétiques. Appliquer un taux unique à 5,5 % favoriserait les projets de rénovation globale.

---> **Accélérer la mise en place d'un guichet unique local** en charge notamment de la sensibilisation, de la mobilisation des acteurs locaux et de la garantie d'un service de qualité rendu à la population et **généraliser les dispositifs de tiers financement.** Le tiers financement permet, en cas

de difficultés de financement par les banques, de financer des rénovations performantes sur le plan énergétique. Ces dispositifs doivent être étendus à toutes les régions.

---> **Mettre en place une obligation de rénovation des logements dès 2024 pour les maisons individuelles au moment des transmissions<sup>6</sup>**, et dès 2028 pour les copropriétés classées F ou G, avec malus sur la taxe foncière en cas de non-conformité. Prendre en charge pour les copropriétés 100 % des études pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique visant à minima 35 % d'économie d'énergie.

---> **Ouvrir l'accès aux aides à la rénovation à un plus grand nombre de ménages et mieux financer les gros chantiers de rénovation** en rendant la prime actuelle (MaPrimeRenov') progressive en fonction des économies d'énergie réalisée et en allongeant la durée de remboursement de l'éco-PTZ. Permettre l'articulation entre MaPrimeRenov' et d'autres aides financières sur d'autres dimensions du logement (hors énergie) pour permettre des investissements d'ampleur. La rénovation thermique est l'un des grands échecs de ce gouvernement: l'objectif fixé était de 200000 Primes prévues pour des rénovations cette année, et à ce stade, il n'y en a que 32000 distribuées! Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) a été rabaissé de 2 milliards d'euros en 2018, à 1,1 milliard en 2019 et 2020.

<sup>5</sup> 45 % de la consommation d'énergie en France ; 27 % des émissions de gaz à effet de serre

<sup>6</sup> Proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

## Coût

- 2 Mrds €, contre environ 600 millions d'euros prévus en 2020 pour MaPrimeRenov. On reviendrait ainsi à des budgets similaires à ceux du CITE, mais ciblés sur les rénovations qui ont le maximum de gain énergétique

## Objectifs

- Préserver l'emploi de la filière rénovation thermique: 135 530 emplois directs (ETP), et en créer 145 000<sup>7</sup> nouveaux à échéance 2025, soit un doublement possible de l'activité à très court terme

---> **Mettre en place dès maintenant une incitation fiscale** à la rénovation énergétique au moment des mutations, par exemple via un système de **bonus-malus sur les droits de mutation** pour les passoires énergétiques.

---> **Mettre en place très rapidement un EcoPTZ collectif facilement mobilisable** pour le financement des travaux d'amélioration de la performance énergétique pour le bâti collectif d'habitation. Cet ecoPTZ collectif revu se doit d'être sans critères d'âge ou de revenus et capable de pré-financer les subventions éventuelles.

---> **Recycler massivement les déchets issus du secteur du bâtiment** en soutenant le développement d'une filière française du recyclage des matériaux et en incitant massivement l'utilisation de matériaux bio-sourcés locaux, en particulier pour les isolants. L'objectif serait de parvenir à un niveau de recyclage de 80 % en 2025.

---> **Lancer un grand chantier de rénovation thermique des écoles:** les écoles maternelles et primaires, les collèges et les lycées sont des étuves qui ne sont pas adaptées aux périodes de canicule. Malgré les annonces faites dans le Plan rénovation énergétique des bâtiments du 26 avril 2018, rien n'a été fait. 50 % du parc des collectivités est composé d'écoles, de collèges et de lycées. Et les bâtiments représentent 76 % de la consommation d'énergie des communes. Avec 30 % de la consommation des bâtiments communaux, les écoles demeurent le type de bâtiment le plus consommateur devant les équipements sportifs et les bâtiments socioculturels.

## Coût

- 4 milliards par an  
Emplois créés: 80 000 ETP<sup>8</sup>

<sup>7</sup> Études ADEME

<sup>8</sup> 50 K€/ETP



# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

## Transports : Investir dans la mobilité durable

---> **Lancer une grande commande publique de véhicules** (trains, automobiles, bus, bennes à ordures, ... ) à **motorisation électrique, hybride, hydrogène ou bioGNV**. Demander à la CDC<sup>9</sup> de se positionner en tant qu'acheteur en grand nombre de bus et véhicules collectifs propres avec mise en leasing auprès des collectivités. Cela permettrait des **créations d'emplois industriels dans les trains BioGNV chez Bombardier dans les Hauts de France, ou dans les bus électriques chez Heuliez**.

---> **Favoriser les mobilités douces** en établissant une obligation de déploiement des linéaires cyclables en proportion de la voirie pour les villes de moyenne et grande taille, **et les transports collectifs** en développant les trains Inter-cités et Intra-métropoles, en augmentant la vitesse commerciale des transports urbains grâce à la création d'infrastructures en sites propres, ainsi qu'en favorisant le covoiturage via la création de voies dédiées sur les roclades urbaines et certaines portions autoroutières (sur les voies existantes).

## Coût

de l'investissement public supplémentaire:

• 3,5 milliards d'euros par an<sup>10</sup>

## Emplois<sup>11 12</sup>

• 36 000 emplois supplémentaires liés au vélo, 160 000 dans les transports en commun, 55 000 dans le ferroviaire

---> **Renforcer le système actuel de bonus/malus automobile, en le liant au poids des véhicules individuels.** Densifier le maillage des infrastructures de recharge pour les voitures électriques et en privilégiant des infrastructures permettant également l'injection dans le réseau (le véhicule-to-grid) et en restreignant dès 2025 la circulation des véhicules les plus polluants.

<sup>9</sup> Caisse des Dépôts et Consignations

<sup>10</sup> I4CE, avril 2020 : 0,9 milliards d'euros/an d'investissement public supplémentaires sur les infrastructures de transport en commun urbain, 1 milliard d'euros sur les infrastructures ferroviaires, 1,6 milliard d'euros sur les infrastructures cyclables. <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2020/04/I4CE-Investir-pour-le-climat-sortie-de-crise-COVID-1.pdf>

<sup>11</sup> La Fédération européenne des cyclistes (European cyclists' federation - ECF) compte 64 975 emplois directs et indirects liés au vélo, et estime que ce chiffre pourrait atteindre 101 136 emplois dans la perspective d'un doublement de la part modale en France. [http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/1V&V75\\_WEB.pdf](http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/1V&V75_WEB.pdf)

<sup>12</sup> <https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/101-34>

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

## Énergie : Accélérer le développement des énergies renouvelables

---> **Lancer une nouvelle vague d'appels d'offres** sur la base d'un recensement des sols artificialisés non utilisés pour les énergies renouvelables et accélérer dans le développement de la filière éolienne offshore.

---> **Impliquer les citoyens et les collectivités territoriales** dans le montage et le financement des "projets d'énergie renouvelable à gouvernance locale", en déclinant l'organisation du débat public aux échelles régionale et locale et viser 15 % de la capacité installés aux mains des citoyens regroupés au côté des collectivités territoriales à horizon 2030.

---> Maintenir le Compte d'Affectation dans la comptabilité de l'état pour pouvoir suivre les dépenses et recettes liés à la transition énergétique

---> Reprendre la trajectoire de la contribution-climat énergie (CCE) sur les énergies fossiles pour dégager des marges de manœuvre budgétaires afin d'accompagner les ménages dans la transition énergétique et en garantissant une répartition prioritaire en direction des ménages des premiers déciles.

---> Augmenter l'obligation d'achat pour le solaire de 100 kWc actuellement à 500 kWc en revoyant en profondeur les modalités de l'arrêté tarifaire afin qu'il puisse apporter un cadre favorable aux futures communautés énergétiques.

---> Créer un fournisseur de dernier recours au bénéfice des personnes qui ne parviennent plus à souscrire de contrat avec un fournisseur d'énergie en raison de leurs difficultés financières.

### Coût

de la mesure :

- 0,7 milliard d'euros d'investissement public supplémentaire<sup>13</sup>

### Objectif emplois

- 84 000 emplois potentiels dans les énergies renouvelables<sup>14</sup>

<sup>13</sup> Source I4CE

<sup>14</sup> Etude EY-SER, janvier 2020 [https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr/wp-content/uploads/basedoc/synthese-ser-ey-contribution-des-enr\\_290120.pdf](https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr/wp-content/uploads/basedoc/synthese-ser-ey-contribution-des-enr_290120.pdf)

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

## C) POUR UNE CONDITIONNALITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES AIDES POST COVID

**E**tablir une conditionnalité environnementale stricte et contraignante aux aides octroyées par l'État: chaque entreprise ayant reçu un prêt de l'État, ou une participation en fonds propres par le biais de l'agence des participations de l'État, devra être en mesure de montrer qu'elle réduit ses émissions au moins à un rythme compatible avec la trajectoire définie a minima par l'Accord de Paris. Le gouvernement a refusé un amendement au projet de loi de finances rectificatives, déposé par Matthieu Orphelin et Delphine Batho, introduisant cette conditionnalité environnementale, alors même que le gouvernement et l'Agence des Participations de l'État s'étaient déjà engagés en novembre 2018<sup>15</sup> à ce que toutes les

entreprises dont l'État est actionnaire aient des objectifs chiffrés et contrôlés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De même, le plan du gouvernement pour le secteur automobile, financé à hauteur de 8 milliards d'euros, ne tient que faiblement compte de la perspective, pourtant actée par la loi Mobilités, de la suppression des voitures à moteurs essence ou diesel en 2040.

---> **Interdire le versement des dividendes pour les exercices 2020 et 2021**, ainsi que toute politique de rachat d'actions, à toutes les entreprises ayant bénéficié de prêts ou de participations au capital de l'État, pendant la crise sanitaire.

---> **Assurer a minima la neutralité carbone globale de la politique d'aides publiques aux entreprises** en proposant aux entreprises dont l'activité est essentielle à la transition une aide équivalente à celle octroyée aux activités les plus polluantes: le gouvernement a annoncé un plan d'aides de 8 milliards d'euros pour l'automobile et de 15 milliards d'euros pour l'aéronautique, les secteurs essentiels à la transition doivent faire l'objet d'un effort au moins équivalent.

<sup>15</sup> Discours de Bruno Lemaire, Climate Finance Day, le 26 novembre 2018 : <https://www.vie-publique.fr/discours/207382-declaration-de-m-bruno-le-maire-ministre-de-leconomie-et-des-finances>

# DES MESURES FORTES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE... DANS LA BONNE DIRECTION !

L'État doit a minima compenser les pertes du secteur des transports collectifs urbains dues à la crise- chute du versement mobilité et anéantissement des recettes commerciales - qui sont évaluées à au moins 4 milliards d'euros, et celles de la SNCF qui se montent également à 4 milliards d'euros.

## D) RELOCALISER L'ÉCONOMIE

**Introduire, au niveau européen, un critère de localisation dans les appels d'offres publics et une compensation carbone aux frontières** régulièrement augmentée selon un échéancier annoncé dès 2022 et ajustée au prix européen du carbone, avec possibilité de majoration pour les produits venant de pays ne respectant pas les Accords de Paris.

---> **Rendre systématique la mise en place de Plan Alimentaires Territoriaux** en aidant financièrement les collectivités locales afin de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement, davantage pourvoyeuse d'emplois et moins dépendante des circuits productifs. Cette mesure aurait un coût estimé à 1 milliard d'euros étalés sur cinq ans.

---> Soutenir la constitution d'une filière solaire européenne, et notamment d'une chaîne de production de modules photovoltaïques à contenu bas carbone.

---> Accélérer sur la création d'une filière des batteries lithium-ion pour créer au minimum une filière européenne des batteries ou au mieux une filière française qui inclut la création des cellules (et pas juste de l'assemblage de cellules chinoises) et rendre le recyclage local des batteries obligatoire afin de conserver les matériaux valorisables sur le territoire national.

---> **Utiliser si nécessaire, la nationalisation provisoire pour conserver sur le sol français et/ou européen des capacités de production stratégiques.** Un exemple: Luxfer, dernière unité de production en Europe de bouteilles d'oxygène médicales, basé à Gerzat dans le Puy-de-Dôme, menacé de fermeture définitive. L'intervention de l'État y est urgente et nécessaire.

# FINANCER LA TRANSITION

Le financement de ces mesures économiques d'urgence doit reposer sur trois piliers: l'annulation d'une partie de la dette publique, le rétablissement d'une fiscalité juste, la contribution des secteurs ayant profité de la crise.

---

## A) ANNULER LA DETTE PUBLIQUE DE LA FRANCE DÉTENUE PAR LA BCE

---

**L**a dette publique de la France détenue par la BCE atteint **420 milliards d'euros**. Son annulation est possible techniquement et souhaitable économiquement. Elle libérerait l'État d'une contrainte de remboursement qui resserre ses marges de manœuvre.

---

## B) RÉTABLIR UNE FISCALITÉ JUSTE

---

**M**ettre fin à la flat tax sur les revenus du capital : nous soumettrons à nouveau les revenus du capital (dividendes, plus-values, etc.) au barème de l'impôt sur le revenu tel que cela avait été justement introduit en 2013.

---> **Rétablir l'impôt sur la fortune :** la transformation de l'ISF en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) a engendré un manque à gagner de 3 milliards d'euros par an pour le budget de l'État.

# FINANCER LA TRANSITION

---> **Diminuer les abattements sur les droits de succession et renforcer fortement la progressivité de la fiscalité sur les successions**, au-delà de 300 K€ par part afin de rompre avec la dynamique de “société d’héritiers” et de redonner 4 milliards d’euros par an à des services publics prioritaires comme l’éducation nationale et le système de santé.<sup>16</sup>

---> **Supprimer les dégrèvements sur l’exit tax instaurés par la loi de finances 2019**. Sur le modèle de l’außensteuergesetz allemand, soumettre les ménages ayant choisi un pays de résidence à faible fiscalité à des obligations fiscales similaires à ce qu’ils auraient connu en France.<sup>17</sup>

---> **Élargir la Taxe sur les Transactions Financières française** aux opérations intra-day, et porter au niveau européen, l’adoption d’une Taxe Européenne sur les transactions financières.

---> **Mettre en place une taxe sur le kérosène** sur les vols intérieurs, et porter la révision de la Convention de Chicago au niveau international.

## C) METTRE À CONTRIBUTION LES SECTEURS QUI ONT PROFITÉ DE LA CRISE

**L**e secteur de l’assurance a réalisé de l’ordre de 2 milliards d’économies du fait de la baisse de la sinistralité automobile. Il doit être mis à contribution, notamment pour couvrir les pertes d’exploitation de secteurs hautement fragilisés par la crise: hôtellerie, restauration, spectacles ...

---> **Les GAFAs** échappent depuis trop longtemps à l’impôt sur les bénéfices. La France a pourtant suspendu l’application de la taxe GAFAs qu’elle avait mise en place en 2019 (3% du chiffre d’affaires réalisé en France), dans l’attente de la présentation par l’OCDE d’un projet de taxe GAFAs mondiale en octobre 2020. Cette taxe aurait pourtant pu rapporter 400 à 500 millions d’euros au budget de l’État en 2020.

<sup>16</sup> Source Terra Nova : <http://tnova.fr/notes/reformer-l-impot-sur-les-successions>

<sup>17</sup> 500m € par an, estimation basse d’ATTAC <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/note-sur-l-impot-universel-sur-la-citoyennete-et-les-alternatives-possibles>